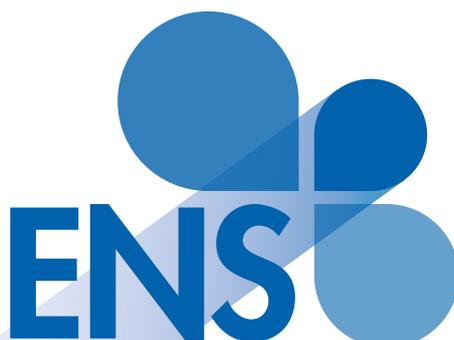




Le Mans, le 17 février 2021

Résultats de l'appel à candidature pour le Store Espace Numérique de Santé : préparer l'intégration des services référencés



Catalogue de services de l'Espace numérique de santé (ENS)

30 dossiers retenus

Cet appel à candidature a suscité un enthousiasme de la part des industriels du secteur du numérique en Santé, **117 industriels** ont postulé, soit 138 dossiers dans des domaines aussi divers que la **télémédecine**, la **prise de rendez-vous**, le **bien-être**, le **suivi de pathologies**, la **coordination des soins** ou la **prévention**, entre autres. 30 dossiers ont été retenus. Les services proposés représentent les cas d'usage représentatifs du terrain, apportant de la valeur ajoutée à l'utilisateur pour le suivi de sa santé.

Fin novembre, en partenariat avec le ministère des Solidarités et de la Santé, l'Assurance Maladie et l'Agence du numérique en santé, le GIE SESAM-Vitale a lancé un appel à candidature à destination de tous les acteurs du numérique en santé pour construire ensemble les services de demain. Il s'agit d'une part de concevoir, avec les acteurs du terrain, les modalités d'échanges entre les applications utilisées par les usagers et l'Espace numérique de santé (ENS), et d'autre part de constituer une version du processus de référencement au Store de l'ENS.

Les industriels dont le dossier a été retenu.

- > Abbott
- > ActivHandi
- > AP-HP
- > Betterise Technologies
- > Biogen MA Inc
- > Calmedica
- > CCMSA
- > Cegedim Logiciels Médicaux
- > CompuGroup Medical France
- > Dedalus France
- > Doctolib
- > Elsan
- > Eyeneed
- > FeelVeryBien
- > GIP MiPih
- > Happyneuron
- > Hospices Civils de Lyon
- > La Poste
- > LifeScan France
- > Maincare Solutions
- > Medicus AI France
- > NEHS Digital
- > Nouveal e-santé
- > Qare
- > Softway Medical
- > Syadem
- > Synapse Medicine
- > Vidal France
- > VYV3 IT
- > Withings



Référencement des services pour faciliter le parcours santé de l'utilisateur

Le référencement au store de l'ENS a pour objectif d'apporter de la confiance et de la lisibilité aux usagers, aux professionnels de santé et aux offreurs de services. Les grands principes du référencement ont été définis : pourront prétendre au référencement les services à destination des usagers / patients, dans le domaine de la santé, du bien-être et de l'autonomie. Des critères viendront s'ajouter : conformité RGPD, respect de la doctrine technique du numérique en santé, conformité aux référentiels d'éthique, de sécurité et d'interopérabilité, ...

Les services éligibles au référencement peuvent prendre la forme d'applications mobiles ou de service Web. Ils peuvent être proposés par des acteurs privés ou publics.

La richesse des dossiers de candidature de l'AAC le montre : il peut s'agir de services/applications de prévention de certaines pathologies, de suivi de grossesse, de prise de rendez-vous, de télémedecine, de portail patients des hôpitaux, de suivi de mesures de santé, de coordination de l'équipe de soins, du carnet de vaccinations, développés par des éditeurs, des industriels de dispositifs médicaux, des startups, organismes d'assurance maladie obligatoires ou complémentaires...

L'utilisateur restera maître de partager ou non ses données. C'est lui qui décidera de donner son consentement ou non aux applications autorisées à échanger avec son ENS.

Co-construction du store de l'ENS tout au long de 2021

Le store de l'ENS est un catalogue d'applications mobiles ou de sites web référencés sur la base d'une procédure définie par la puissance publique.

Les services sont proposés par des acteurs publics et privés dans les domaines de la santé et du bien-être.

Afin de co-construire avec les industriels sélectionnés le store qui sera mis à disposition des usagers début 2022, des ateliers de travail sont organisés dès février 2021 et jusqu'à la fin de l'année.

Les travaux prévus visent à construire les conditions opérationnelles de référencement, en concertation avec les offreurs de services. Les objectifs seront de :

- > Définir avec les offreurs de services les modalités opérationnelles de référencement à l'ENS,
- > Concevoir les modalités d'échanges entre l'ENS et les services référencés,
- > Les 30 éditeurs participeront à l'analyse des cas d'usages ainsi qu'à la validation des modalités techniques d'échanges (API).

Les productions qui bénéficieront à la communauté des éditeurs seront mises à leur disposition.

Tout citoyen français pourra avoir un Espace Numérique de Santé

La loi relative à l'organisation et à la transformation du système de santé (OTSS) de juillet 2019 prévoit la création automatique d'un espace numérique de santé (ENS) pour tous les usagers de notre système de soin, sauf opposition de l'utilisateur ou de son représentant légal, et ce au plus tard en janvier 2022.

L'ENS permet à chaque français de stocker en toute confiance ses informations liées à sa santé. L'utilisateur s'authentifiera de manière sécurisée. Il pourra les partager avec les professionnels de santé qui le soignent.

A travers son ENS, l'utilisateur accèdera à :

- > son Dossier médical partagé (DMP), espace de stockage sécurisé des données de santé (*synthèse médicale, mesures de santé, carnet de vaccinations, comptes-rendus médicaux, comptes-rendus d'examen de biologie médicale, ordonnances, soins remboursés, copies de radios...*).
- > une messagerie sécurisée permettant des échanges d'informations et de documents (*ordonnances, photos...*) avec les professionnels qui interviennent dans son parcours de soin.
- > un « *agenda-santé* » permettant de consolider les différents événements de santé : rendez-vous médicaux, hospitalisations, rappels, etc. Ces événements pourront être alimentés par les services de prise de rendez-vous, les portails des établissements et l'utilisateur lui-même.
- > des applications référencées par les pouvoirs publics.



À propos du GIE SESAM-Vitale

Le GIE SESAM-Vitale, composé d'environ 200 collaborateurs aujourd'hui, est un acteur majeur de la transformation numérique du secteur de la santé. Spécialiste des systèmes d'information des professionnels de santé, le GIE SESAM-Vitale travaille étroitement avec le ministère de la Santé, les régimes d'assurance maladie, les complémentaires santé et les professionnels de la santé et du médico-social.

Il a conçu et déployé la carte Vitale ; il a travaillé à la dématérialisation des feuilles de soins, au déploiement de services en ligne comme l'Historique des Remboursements, à l'intégration des pharmacies, des médecins et des laboratoires à un système unique et sécurisé...

Le GIE SESAM-Vitale déploie des services en ligne essentiels tels que le Dossier Médical Partagé (*DMP*), l'Identifiant National de Santé (*INS*), l'appli carte Vitale sur smartphone et travaille au référencement des futurs services de l'Espace Numérique de Santé.

Contact presse : Bénédicte LOUBAUD 02 43 57 42 45 80 benedicte.loubaud@sesam-vitale.fr